

# Certificat Web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-193781-Z-224917-2021

Ecocert Canada confirme par la présente que :

## **FERME CABRU INC.**

974, 94e Avenue, St-Blaise-sur-Richelieu, Quebec, J0J 1W0, CANADA

a été audité et certifié conformément au programme :

### **Régime Bio Canada (COR) \***



Pour les étapes de production / activités:

CULTURES PRODUITES SOUS DES STRUCTURES OU EN CONTENANTS, PRODUCTION DE GERMINATIONS, POUSES ET DE MICRO-VERDURETTES, PRODUCTION VEGETALE

Certificat délivré le 10 septembre 2021

#### **Ecocert Canada**

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec,  
G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

**Date d'anniversaire : 4 mai 2022**

lorsque l'entreprise certifiée doit présenter une demande d'inspection annuelle subséquente.

Date de la certification initiale : 23 juillet 2020

Le dernier audit a eu lieu le 4 août 2021

A handwritten signature in black ink that reads 'S. Houle'.

Z001(COR)v02fr

Page 1/8

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CSGB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CSGB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CSGB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises. La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat  
officiel actualisé

# Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-193781-Z-224917-2021



## FERME CABRU INC.

### Régime Bio Canada (COR) \*

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Ail	Biologique	X	X	X
> Aneth	Biologique	X	X	X
> Anis	Biologique	X	X	X
> Artichauts	Biologique	X	X	X
> Asperges	Biologique	X	X	X
> Aubergines (serre)	Biologique	X	X	X
> Aubergines	Biologique	X	X	X
> Basilic	Biologique	X	X	X
> Betteraves	Biologique	X	X	X
> Bettes à carde	Biologique	X	X	X
> Bourrache	Biologique	X	X	X
> Brocolis	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 10 septembre 2021

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada  
[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 2/8

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CSGB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CSGB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CSGB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-193781-Z-224917-2021



## FERME CABRU INC.

### Régime Bio Canada (COR) \*

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Cantaloups	Biologique	X	X	X
> Carottes	Biologique	X	X	X
> Céleri	Biologique	X	X	X
> Céleri-rave	Biologique	X	X	X
> Cerises de terre	Biologique	X	X	X
> Choux	Biologique	X	X	X
> Choux-fleurs	Biologique	X	X	X
> Choux-raves	Biologique	X	X	X
> Ciboulette	Biologique	X	X	X
> Citrouilles	Biologique	X	X	X
> Concombres	Biologique	X	X	X
> Coriandre	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 10 septembre 2021

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 3/8

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CSGB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CSGB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CSGB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-193781-Z-224917-2021



## FERME CABRU INC.

### Régime Bio Canada (COR) \*

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Courges	Biologique	X	X	X
> Courgettes	Biologique	X	X	X
> Échalottes	Biologique	X	X	X
> Épinards	Biologique	X	X	X
> Fenouil	Biologique	X	X	X
> Fleur d'ail	Biologique	X	X	X
> Germes de basilic	Biologique	X	X	X
> Germes de roquette	Biologique	X	X	X
> Haricots frais	Biologique	X	X	X
> Kale	Biologique	X	X	X
> Laitues	Biologique	X	X	X
> Maïs sucré	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 10 septembre 2021

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada  
[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 4/8

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CSGB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CSGB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CSGB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-193781-Z-224917-2021



## FERME CABRU INC.

### Régime Bio Canada (COR) \*

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Melons d'eau	Biologique	X	X	X
> Melons	Biologique	X	X	X
> Menthe	Biologique	X	X	X
> Mesclun	Biologique	X	X	X
> Navets	Biologique	X	X	X
> Oignons	Biologique	X	X	X
> Origan	Biologique	X	X	X
> Paniers ASC	Biologique	X	X	X
> Persil	Biologique	X	X	X
> Piments forts	Biologique	X	X	X
> Poireaux	Biologique	X	X	X
> Pois mange-tout	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 10 septembre 2021

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada  
[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 5/8

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CSGB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CSGB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CSGB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-193781-Z-224917-2021



## FERME CABRU INC.

### Régime Bio Canada (COR) \*

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Poivrons (serre)	Biologique	X	X	X
> Poivrons	Biologique	X	X	X
> Pommes de terre sucrée	Biologique	X	X	X
> Pousses de chou	Biologique	X	X	X
> Pousses de pois	Biologique	X	X	X
> Pousses de radis	Biologique	X	X	X
> Pousses de tournesol	Biologique	X	X	X
> Radis	Biologique	X	X	X
> Rhubarbe	Biologique	X	X	X
> Romarin	Biologique	X	X	X
> Sauge	Biologique	X	X	X
> Thym	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 10 septembre 2021

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada  
[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 6/8

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CSGB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CSGB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CSGB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-193781-Z-224917-2021



## FERME CABRU INC.

### Régime Bio Canada (COR) \*

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Tomates (serre)	Biologique	X	X	X
> Tomates cerises (serre)	Biologique	X	X	X
> Tomates cerises	Biologique	X	X	X
> Tomates italiennes	Biologique	X	X	X
> Tomates	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 10 septembre 2021

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 7/8

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CSGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CSGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CSGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-193781-Z-224917-2021



## FERME CABRU INC.

### Régime Bio Canada (COR) \*

Site(s) de production couvert(s) :

> 974, 94e Avenue, St-Blaise-sur-Richelieu, Quebec, J0J 1W0, CANADA

---

Certificat délivré le 10 septembre 2021

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 8/8

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CSGB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CSGB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CSGB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé